

COLLOQUE POUR LES 30 ANS DE L'APMF

PRE-PROGRAMME

Paris, le 7 décembre 2018



30 ans ! ... Quelle médiation familiale pour demain ?

Depuis son émergence en France, la médiation familiale a connu différentes périodes traversées d'influences, d'affirmations et de tensions. A la période militante a succédé la période de l'institutionnalisation marquée par la professionnalisation et le financement public. Puis est venue la période de diversification des statuts d'exercice et des champs d'application de la médiation familiale. L'effervescence conceptuelle a toujours été présente, nous permettant de nous affirmer et de nous faire reconnaître.

Nous traversons actuellement une période charnière avec des tiraillements entre spécialisation et diversification de la médiation. Parmi les médiateurs familiaux et avec les autres professionnels se dessinent de nouvelles perspectives, entre fermeture et ouverture.

Durant toutes ces années, la médiation familiale, notamment par le biais des associations nationales et des médiateurs familiaux avec leurs pratiques diverses, a eu une place importante dans le paysage de la médiation. Elle a été un moteur, particulièrement sur la question des valeurs et de la formation, l'APMF ayant conçu le premier Code de déontologie de la médiation familiale et la première Charte européenne de formation.

En même temps, le besoin de reconnaissance a traversé toutes ces périodes, avec son cortège de craintes. Les peurs et le besoin d'être différents et solidaires ont constitué un moteur pour se confronter aux obstacles et les traverser à notre manière.



Nous identifions davantage nos courants de pensées, nous affirmons mieux notre diversité, tout en continuant à nous interroger sur la spécificité de la médiation familiale.

Plus récemment s'ouvrent différents espaces où se réfléchit la médiation dans son ensemble et auxquels l'APMF participe. Le Code Européen des médiateurs, les forum ouverts de la médiation familiale et de la médiation généraliste, les listes de médiateurs auprès des Cours d'appel, « Médiation 21 » et les « États Généraux de la Médiation » illustrent la nécessité de prendre en compte les dimensions politique et économique de la médiation familiale pour demain.

C'est pourquoi, à l'occasion de ses 30 ans, l'APMF propose un temps pour reconsidérer les repères, les valeurs, l'éthique de pratique de la médiation familiale, et réfléchir ensemble comment évoluer, nous ouvrir, tout en conservant nos fondamentaux et nos savoir-faire.

Quel héritage souhaitons-nous transmettre aux médiateurs familiaux ?

Quels chemins choisissons-nous ?

Quelle médiation pour la société de demain ?

Ce colloque, temps festif et réflexif, célèbre l'anniversaire de l'APMF et, à travers elle, l'histoire de la médiation familiale à laquelle elle a participé.

Ensemble, ouvrons la voie aux médiateurs de demain...

Pour ce faire, nous avons demandé à des témoins et des acteurs de la médiation familiale d'accompagner notre réflexion. Et afin de nourrir le colloque de nos réflexions et témoignages à tous, nous vous adresserons un questionnaire pour amorcer la réflexion.

Un avant-goût du programme : (le programme définitif paraîtra fin septembre)

Vincent DE GAULEJAC, sociologue clinicien et **Christine DE GAULEJAC**, médiatrice familiale :
Roman familial et médiation familiale.

Marie-Dominique WILPERT, psychosociologue clinicienne et chercheuse en pratiques sociales et éducatives, **Dominique LEFEUVRE**, médiateur familial :
Posture et éthique : des repères fondamentaux de la médiation familiale.

Damien d'URSEL, médiateur familial et avocat, **Isabelle JUES**, médiatrice familiale :
Ce que nos trajectoires disent de nos pratiques, nos modèles, nos concepts : témoignages.

Nicolas AMADIO, sociologue, **Claude DUVERNOY**, Bâtonnier et médiateur, président de la FFCM, accompagnés d'un médiateur familial, d'un psychologue et d'autres professionnels :
Table ronde sur la reconnaissance du médiateur familial.

Jacques FAGET, sociologue et médiateur, **Audrey RINGOT**, médiatrice familiale :
Perspectives pour la médiation familiale : spécificités et ouverture.